

LA GAZETTE

d'Artiquelouve

N°92

Parole de Maire p2

Infos communales p3 à 5

Zoom sur...
les fêtes du village p6-7

Actus en bref p8 à 13

Portrait d'asso p14
L'APE

Le saviez-vous ? p15

État civil p16
Agenda



PAU Béarn
Pyrénées
Communauté d'Agglomération



« Je ne souhaite pas faire partie des élus qui ont attendu que la situation change par miracle. »

Chers Artiguelouviennes et Artiguelouviens,

Le mot de la dernière gazette me permettait de parler du printemps et de l'été 2022 «l'éternel renouveau de la nature avec l'éclosion de toutes les espèces végétales et le réveil de la vie animale». Nous avons vécu un été brûlant avec des conséquences et des excès climatiques dramatiques dont certains dans des départements proches. Les traces sont encore visibles nous concernant, que ce soit le gave de Pau au pont d'Espagne ou bien notre Juscle. Nous sommes sur un changement climatique très inquiétant avec des conséquences sur nos modes de vies, sur le monde animal et végétal. Le monde des «climatoseptiques» est révolu, si je puis prendre cette expression.

J'ai participé dernièrement, avec quelques élus de la Communauté d'agglomération, à un travail sur la reconstitution d'une fresque sur le climat. À partir des rapports du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat des Nations Unies), un jeu de carte très ludique a été réalisé à destination du grand public et des enfants. Il permet de faire réfléchir à nos excès passés et actuels liés à la période d'industrialisation. En gros de 1850 à aujourd'hui. Causes et conséquences sur notre environnement sont parfaitement décrites. Premier constat c'est que nous n'étions pas beaucoup d'élus présents, pourtant les invitations étaient nombreuses. Deuxième constat me concernant, mais également mes autres collègues présents, c'est la «gifle que l'on prend» lors de la constitution de cette fresque jusqu'au scénario final. Prenons l'exemple de l'évolution de la température de moins 20000 ans à 1850 (démarrage de l'ère industrielle) : durant cette période, la température a augmenté en moyenne de 1,5°. De 1850 à nos jours, en 172 ans la température a augmenté en moyenne de 1,5°.

Je ne souhaite pas faire partie des élus qui ont attendu que la situation change par miracle. Je ne veux pas laisser nos enfants et petits-enfants gérer des situations pour lesquelles ils ne sont ni responsables ni coupables. Ceci veut dire que nous devons tous, à nos niveaux respectifs, prendre des décisions permettant au mieux de freiner et au minimum de limiter cette hausse de température et donc ce changement climatique. Nous avons créé une commission d'élus chargés d'étudier et de proposer des actions et travaux permettant de limiter nos consommations des bâtiments communaux et de nos installations techniques.

Nous avons précédemment isolé et modernisé l'ensemble des locaux du groupe scolaire et la mairie. Nous devons rénover en 2023 la Maison pour tous. Nous travaillons sur notre commune sur la restauration de la forêt communale mais également privée avec comme objectif d'augmenter la séquestration du carbone. Nous allons, dès cette année, commencer à travailler sur la restauration d'une zone humide sur le village avec le concours d'un spécialiste. Nous travaillons avec des techniciens de la Communauté d'agglomération de Pau Béarn Pyrénées sur la restauration concertée de la végétation de la plaine des sports en lien avec les berges du gave. Nous vous informerons au fur et à mesure sur notre nouveau site communal et sur Facebook. N'attendons pas que les autres fassent des efforts pour nous. Le changement climatique nous concerne tous quel que soit notre âge, notre situation sociale et notre disponibilité.

J'ai conscience que ce mot risque de heurter certains d'entre vous. Notre devenir et celui de nos enfants et petits-enfants dépend de l'énergie et de la volonté que nous mettrons dans nos actions pour préserver nos ressources et notre vie.

Contactez la mairie :

05 59 83 03 92

mairie.accueil@artiguelouve.fr

Jours et heures d'ouverture :
Lundi, mercredi vendredi 15h-19h
Mardi, jeudi 15h-18h

Le dépôt des actes d'urbanisme
se fait sur rendez-vous les vendredis

Permanences week-end
et jours fériés : **06 40 48 04 40**

La Gazette d'Artiguelouve
- bulletin municipal gratuit n°92 -

Conception : mairie d'Artiguelouve

Photographies : S. Lagourgue, J.-M. Denax,
J. Lanusse, P. Belesta Labourdette, E. De Matos,
APE Artiguelouve, N. Lapeyre-Lanterne, J. Hoeksema.
Illustrations Getty images

Impression : Imprimerie Martin
Tirage 950 exemplaires - décembre 2022



Jean-Marc DENAX

Maire,
Vice-président délégation eau, assainissement
et pluvial à la Communauté d'Agglomération de Pau Béarn Pyrénées

»» Notre village où il fait bon vivre

Comme vous le savez, nous avons demandé aux étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux (ENSAP), dans le cadre de leur cursus, de dresser le portrait communal de notre village dans son contexte géographique. Ils devaient également en étudier le profil socio démographique. La proposition primordiale étant de redynamiser le centre bourg et de proposer des scénarios d'évolution dans le futur dans un contexte de bien vivre ou de mieux vivre dans notre village en lien avec la préservation de la nature et de son écosystème.

Les thématiques ciblées de leur premier compte-rendu, leurs investigations sur le terrain et leurs interviews étaient tour-

nées autour des axes suivants : l'habitat et le patrimoine de la commune, les commerces et la mobilité, les sociabilités.

Les éléments présentés sont importants car ils définissent l'évolution/transformation de notre village au cours du temps jusqu'à notre positionnement actuel. Artiguelouve est bien un village rural aux portes de l'agglomération qui bénéficie d'un cadre naturel et paysager structurant que tous les habitants rencontrés apprécient particulièrement.

Au niveau sociologique 76% de la population du village est active, le taux de chômage était de 6,5% fin 2021. Le revenu médian du village est de 25000 €, ce qui se situe dans la tranche la plus haute du département. La situation démographique

du Pays du grand Pau incluant notre village est en stagnation. Le paradoxe étant qu'Artiguelouve grandit alors que le centre historique ou les grandes communes de notre agglomération perdent des habitants.

Les «nouveaux habitants» viennent trouver un village où l'espace naturel est privilégié.

Nous attendons maintenant un travail recentré sur le centre bourg du village avec des propositions ou des solutions d'aménagement innovantes en concordance avec les demandes des habitants. Nous leur demanderons de faire une restitution ouverte à tous les habitants de la commune que vous pourrez commenter ou demander des informations.

»» Énergie : économisons-la !

Depuis de nombreuses années, la commune travaille pour réduire ses dépenses énergétiques. Les bâtiments communaux comme la mairie ou l'école ont bénéficié de travaux d'isolation et de changement de fenêtres afin d'améliorer leur performance énergétique.

Éclairage public

C'est une partie importante des dépenses en électricité de la commune. Un plan de rénovation de l'éclairage public avec l'aide du SDEPA a été établi. Certains éclairages ont été changés pour des lampes LED qui consomment moins d'énergie. Ces opérations ont un coût important, leur réalisation va être étalée dans le temps, le budget communal étant fortement impacté par les surcoûts du prix de l'énergie. Pour exemple, la rénovation de l'éclairage du chemin du stade coûterait environ 38000€, dont 16000€ à la charge de la commune pour 19 candélabres.

A court terme, il a été décidé lors du

dernier conseil municipal de réduire les plages horaires de fonctionnement de l'éclairage public. Une extinction de 22h à 6h du matin toute l'année et totale en période estivale seront programmées. Des travaux seront menés afin d'équiper les armoires de programmeurs qui permettront de mettre en place cette décision, le coût des travaux sera de 6384€. Cette dépense permettra de continuer à adapter les plages horaires d'éclairage en fonction de l'évolution de la situation.

Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribuera également à la préservation de l'environnement et à la lutte contre les nuisances lumineuses.

Économie d'énergie

La commission communale « Économies d'énergie » étudie toutes les possibilités sur le sujet liées à l'usage des bâtiments publics.

Le budget pour 2022 prévoyait 80000€ concernant les postes eau/gaz/électricité.

Malgré des consommations en baisse suite aux premières mesures, l'estimation du coût total à fin d'année est de 85000€. Les projections de prix pour 2023 font apparaître une augmentation minimale de 2,5 fois le budget actuel soit environ 214000€ minimum, ce qui correspond environ à 100€ / an / habitant de surcoût. Tous les bâtiments communaux doivent être passés en revue afin d'optimiser les consommations.

Les usagers seront accompagnés pour des utilisations plus vertueuses qui peuvent aussi être appliquées dans chaque foyer. De nouvelles pratiques entreront en vigueur immédiatement, et des affichages seront réalisés à cet effet. La commission proposera également au Conseil municipal des modifications à moyen et long terme.

Chacun d'entre nous doit prendre la mesure de l'impact de ses consommations énergétiques. La commune est pleinement engagée afin d'être plus vertueuse à ce sujet.

►► Bilan des travaux réalisés au second semestre 2022



Le parking de covotage proche des commerces de l'entrée du village.



Remplacement de l'éclairage des terrains d'entraînement du stade par des LED.



Pose de matériel défense incendie au Hall des sports.



Aménagement de l'entrée de la plaine des sports.



Travaux de sécurisation de l'école réalisés par les employés municipaux.



Aménagement de l'entrée du Hall des sports et assainissement pluvial.



Installation de matériel de vidéo surveillance sur la place de la mairie et de ses abords.



Travaux de signalisation horizontale.

Étude sur la défense extérieure contre l'incendie

La défense extérieure contre l'incendie est de la compétence de la commune. L'article R.2225-7 du décret n° 2015-235 du 27 février 2015 impose au maire de prendre un arrêté ayant pour objectifs :

- L'identification des risques à prendre en compte sur le territoire de la commune
- La détermination, en fonction des risques, de la quantité, la qualité et l'implantation des points d'eau incendie pour l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours.

Il est à noter qu'il s'agit d'une étude d'état des lieux n'entraînant pas d'obligation de travaux.

En conséquence, la commune avec l'appui du syndicat d'eau potable et d'assainissement Gave et Baïse a lancé une étude DECI. Cette étude est mutualisée sur un grand nombre de commune adhérentes du Syndicat Gave et Baïse. Grâce à cette mutualisation le cout de cette étude sera d'environ 5000€ pour notre commune.

Après appel d'offres, c'est le

cabinet Boubée Dupont qui a été sélectionné.

Cette étude comprend les volets suivant :

- Évaluation du risque à partir du Règlement départemental défense extérieure contre l'incendie : étude urbanistique.
- Établissement d'une première version de carte «risques» avec l'identification des exploitations industrielles, des exploitations agricoles, des établissements recevant du public et de l'ensemble des bâtiments.
- Évaluation de la conformité

de point d'eau incendie par rapport au niveau de risque de chaque bâti à partir des essais réalisés sur les poteaux incendie et de la modélisation hydraulique.

- Détermination de la satisfaction de la protection de chaque bâtiment par représentation cartographique : carte «besoin».
- Une étude des orientations d'amélioration de la couverture de la DECI.
- Calcul d'optimum d'implantation de nouveaux points d'eau incendie sur les zones

ne satisfaisant pas les critères de distance du règlement départemental : carte «optimum».

- Proposition d'implantation de nouveaux points d'eau incendie : carte «travaux».

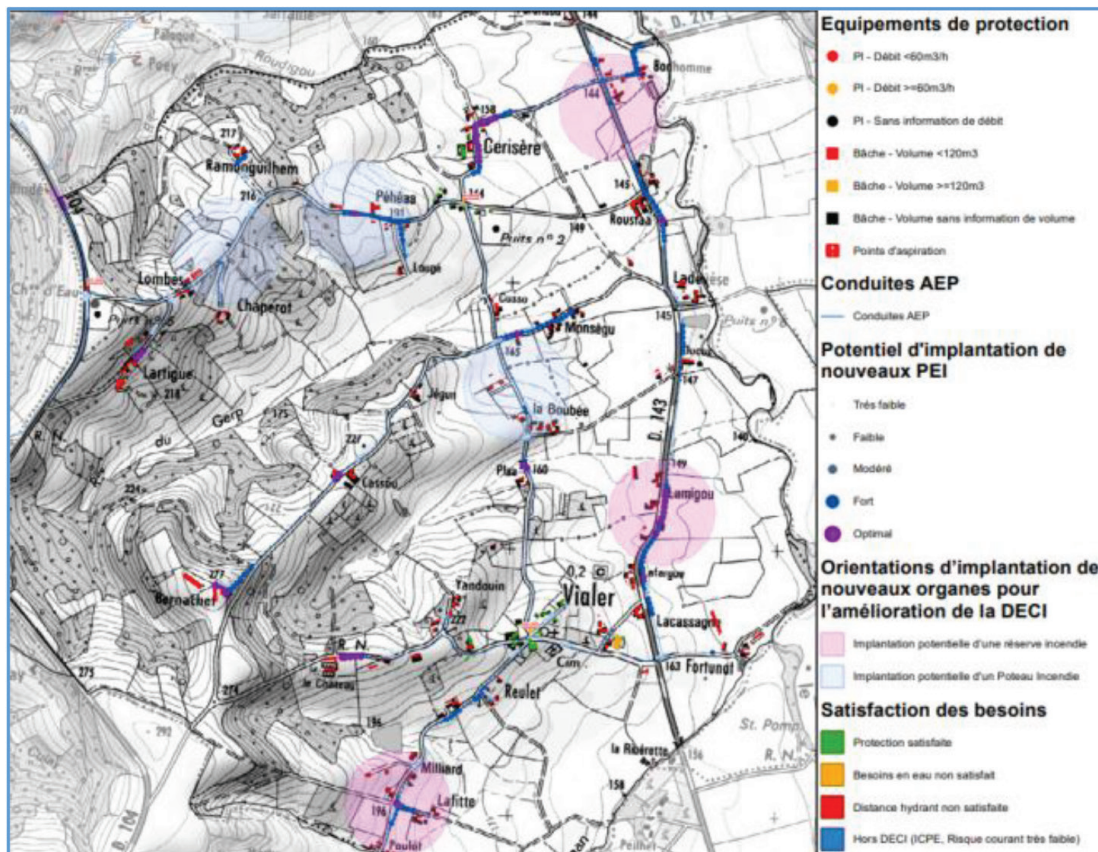
- Recensement des futurs projets d'urbanisation.

- Analyse de l'impact sur la DECI à l'horizon 20 ans.

- Adaptation des orientations d'améliorations et des cartes.

Une première réunion avec le bureau d'études à eu lieu en mairie avec les élus communaux. Elle a permis de recenser l'ensemble de notre patrimoine DECI de la commune et d'identifier l'ensemble des bâtiments à risques.

Les conclusions de cette étude sont attendues pour le printemps 2023.



Zoom sur...

les fêtes du village

Après une année 2020 en sommeil et 2021 en demi-teinte, l'édition 2022 des fêtes du village a battu son plein durant 3 jours. Retour en images sur ces beaux moments de retrouvailles et de fiesta !



Le vendredi soir, remise des clés du village au comité des fêtes : c'est parti !



Direction ensuite la bodega sous chapiteau au stade, en compagnie de la banda «Lous Esberits».



Place au bal des jeunes... et moins jeunes... avec l'orchestre Heptagone.





Le repas du samedi soir animé par la banda «Note in Gam» a ravi 400 convives !



C'est sous un grand soleil le dimanche qu'a été rendu l'hommage aux combattants, suivi de l'apéritif offert par la municipalité et accompagné par le groupe Paz Daban.



Pour terminer en beauté ce magnifique week-end, le groupe Sol y Fiesta a mis le feu dans la cours du bar chez Raymonde !



Deux nouvelles antennes Maison France Services

Maison France Services est un dispositif labellisé par l'État ayant pour objectif de rapprocher les services publics au plus près des usagers. Afin de permettre à l'ensemble des habitants des 13 communes de pouvoir accéder à ce lieu, la Maison France Services a été répartie sur deux antennes ouvertes depuis le 5 septembre. Pour cela, deux conseillères formées spécifiquement vous accueillent, vous accompagnent, et vous permettent d'accéder à différents outils notamment informatiques.

Neuf des principaux organismes de services publics sont réunis en un lieu unique pour faciliter le quotidien des usagers et amener les services au plus près de chez eux : Pôle Emploi, la Caisse d'Allocations Familiales, l'Assurance Maladie, l'Assurance Retraite, la Mutuelle Santé Agricole, la Poste, un

Point Justice, l'Agence Nationale des Titres Sécurisés, Finances Publiques. Ce guichet unique permettra également aux deux conseillères d'accompagner les administrés.

Quelques exemples de services proposés dans la Maison France Services : déclarer mes revenus, faire une demande de permis de conduire ou de carte d'identité, demander une aide (allocation logement, RSA, retraite), créer votre espace Pôle Emploi, gérer votre compte Ameli.

Les maires des communes de l'ouest et la Maire de Lescar ont travaillé à l'autorisation d'une station biométrique sur Lescar. Cela permettra, dès cette fin d'année, de réduire les temps d'attente pour l'obtention de cartes d'identité et de passeports.

France services vous permet d'accéder facilement aux services publics :

Accueil informations et orientation



Accompagnement dans vos démarches administratives



Mise à disposition d'outils informatiques et aide à l'utilisation des services numériques



DEUX ADRESSES AU PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS

LESCAR

Place Royale 64230 LESCAR

Horaires : Lundi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30
Mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30
Vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30

POEY-DE-LESCAR

4 rue principale 64230 POEY-DE-LESCAR

Horaires : Mardi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30
Jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30

CONTACT

Tél. 05 59 81 57 26

Mail : lescar.miey-bearn@france-services.gouv.fr

Plus d'informations dans votre France services ou sur france-services.gouv.fr

Des tutos pour vos demandes de travaux

Les travaux d'aménagement et ou de constructions nécessitent une autorisation d'urbanisme selon la nature de votre projet (piscine, annexe, clôture, portail, façade, travaux en toiture ...)

Afin de vous aider à constituer votre déclaration préalable, la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées propose 6 guides interactifs pour accompagner pas à pas les demandeurs, ainsi qu'une vidéo pour faire un plan de situation et cadastral.

Le service urbanisme de la commune dispose également d'une version papier à consulter en mairie et reste à votre disposition pour vous accompagner dans vos projets d'urbanisme.



Plus d'infos ici





Accès contrôlé dans les déchetteries



A partir du 1^{er} janvier 2023, les déchetteries ne seront plus accessibles qu'aux particuliers habitant l'agglomération de Pau, après inscription. Chaque foyer disposera de 24 passages gratuits puis 10 passages payants par an, et peut inscrire jusqu'à 3 véhicules dont le PTAC est inférieur à 3,5 t. Pour cela, l'inscription est ouverte via le lien :

https://pau.webusager.fr/CAPAU/pages/p_demarches.aspx?tevt=20220620095239996787
ou en scannant le QR code sur l'encart ci-contre.

Vous devez vous munir des documents numériques suivants : copie de la carte grise du véhicule et justificatif de domicile de moins de 6 mois.

La mise en place du contrôle d'accès s'inscrit dans la politique d'amélioration de la qualité d'accueil, de maîtrise des coûts et d'orientation des déchets vers les filières où ils pourront être le mieux revalorisés.

Le choix de limiter l'accès aux seuls habitants de l'agglomération met en cohérence le service des déchetteries avec son financement, exclusivement assuré aujourd'hui par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ou la redevance incitative versées par les habitants de l'agglomération. 85 % des habitants fréquentent les déchetteries moins de 1 fois par mois. La limitation à 24 passages gratuits puis 10 passages payants par an permettra de s'assurer que les professionnels, gros producteurs, ne continuent pas à s'y rendre au détriment de l'accueil des habitants, sans risque de pénaliser les ménages.

Si un usager emprunte un autre véhicule que celui enregistré, lors de son arrivée à la déchetterie le véhicule ne sera pas reconnu donc les barrières resteront fermées. Le gardien se présentera à l'usager et si l'usager est inscrit, le gardien pourra débiter son passage manuellement.

Les entreprises devront se rapprocher des services adaptés. Les déchetteries publiques, prévues dès leur origine pour répondre aux besoins des ménages, n'accueilleront donc plus les entreprises, quel que soit leur statut ou leur régime fiscal. Les professionnels devront se diriger vers les déchetteries professionnelles ou les centres de recyclage BTP pour la gestion de leurs déchets. Ces services aux professionnels couvrent aujourd'hui l'ensemble du territoire, ils sont plus

adaptés que les déchetteries publiques et ils assurent la traçabilité des déchets. Réorienter les professionnels vers les structures les mieux à même de recevoir leurs déchets leur permet de bénéficier de la traçabilité d'ores et avant imposée par la loi pour les déchets professionnels, sans en faire porter le coût aux habitants de la communauté d'agglomération. Cela permet aussi de privilégier la disponibilité des gardiens de déchetteries de l'agglomération pour accueillir et guider les habitants dans leur geste de tri et poursuivre le développement de nouveaux services.

En cas de besoin, si vous n'avez pas accès à internet, n'êtes pas équipé d'ordinateur ou si vous n'êtes pas à l'aise en informatique, la mairie d'Artiguelouve vous apportera une assistance à l'enregistrement de cette inscription à l'accueil de la Mairie. Pas de prise de rendez-vous au préalable, il faut vous présenter à l'accueil avec les justificatifs, aux horaires d'ouverture au public : lundis/mercredis/vendredis de 15h à 19h et mardis/jeudis de 15h à 18h.

En 2023
LE CONTRÔLE D'ACCÈS ARRIVE EN DÉCHETTERIE

Youpi!

C'est facile

Pour franchir la barrière INSCRIVEZ VOTRE VÉHICULE DES MAINTENANT

PAU BÉARN PYRÉNÉES Communauté d'Agglomération

www.pau.fr

Les jeunes en action

Le traditionnel atelier jeunes a eu lieu au mois de juillet, encadré par Damien, employé technique, et des membres du conseil municipal. L'équipe de jeunes composée de Noah, Laura, Baptiste, Loan, Hugo et Erwan a travaillé durant une semaine sur diverses tâches pour l'entretien du village. Au programme : nettoyage des

tables et chaises du marché des producteurs, nettoyage de la salle bleue, peinture des lettres Artiguelouve placées sur l'avenue du Général Ducourneau et peinture des mains courantes du stade, nettoyage des cages de foot. La semaine s'est clôturée autour d'un moment convivial avec les jeunes, leurs familles et l'équipe municipale.



À l'assaut du désert pour la bonne cause

Les «Drôles 2 Sœurs» (Caroline et Marlène Danguiral) et les «SI Reines des Sables» (Isabelle Lacampagne et Stéphanie Ducos) : elles forment 2 équipages qui ont décidé de relever le défi du Trophée Roses des Sables 2023, aventure humaine et humanitaire 100% féminine. Elles prendront le départ pour cette course d'orientation de 10 jours dans le désert marocain en octobre 2023.

«C'est une aventure solidaire et de partage. Entre sœurs, entre amies, entre femmes déterminées, entre nous tous. Parce que vous avez tous quelque chose à nous apporter, vous faites tous partie de ce défi (vos encouragements, un don matériel, sponsoring, un partage

de bonnes astuces, de votre réseau...) »

L'objectif de cette aventure est donc d'apporter des dons matériels pour l'association «Enfants du désert», des dons alimentaires pour la «Croix-Rouge Française» et un don monétaire pour l'association «Ruban Rose». Elles reviendront vers vous au printemps pour vous donner plus d'informations sur la collecte de dons matériels.

En attendant, vous pouvez suivre leur préparation sur Facebook et Instagram : Drôles 2 Sœurs et Les SI Reines des Sables.

Vous pourrez également les rencontrer sur leurs stands de vente lors du marché de Noël des 3 et 4 décembre prochains.



Nettoyons
la nature!

E.Leclerc

Le village à nouveau nettoyé

A l'invitation de la municipalité, le dimanche 16 octobre, une cinquantaine de personnes s'est réunie pour la désormais traditionnelle journée de nettoyage du village.

Pour cette 7^e édition, direction la voie verte et ses abords. Au départ de la Maison pour tous, le groupe s'est scindé en deux, une partie en direction d'Arbus, une autre vers le pont de Lescar.

Sur leur cheminement, les deux groupes ont ramassé quantité de déchets souvent insolites, comme ces 2 caddies trouvés dans les fourrés... Les participants en direction d'Arbus sont revenus à la maison pour tous par l'intérieur du village et continué leur mission de nettoyage sur le chemin du retour. Cette journée s'est terminée par un moment convivial avec tous les participants.



Merci à tous !



Nous vous espérons encore plus nombreux l'année prochaine pour nettoyer notre grand village !



Actus en bref



Marché de Noël

La commune se lance dans l'organisation de la première édition du marché de Noël les samedi 3 décembre de 14h à 22h et dimanche 4 décembre de 11h à 17h dans le Hall des sports rénové. La municipalité, l'association des Parents d'Elèves, le SIVOM accueil de loisirs et le comité des fêtes vous accueilleront avec des artistes du village ou des communes voisines venus exposer et vendre leurs œuvres. De même, les 4 jeunes femmes qui se lanceront dans le Rallye Trophée Roses des Sables 2023 au profit d'associations humanitaires seront présentes. Il y aura également une vente au profit du téléthon. Un coin restauration et dégustation sera à votre service : vin chaud, crêpes, gâteaux, boissons et autres seront en vente. L'entrée sera gratuite.

Le samedi à 16h aura également lieu l'inauguration du Hall des Sports en présence des personnalités qui ont aidé à obtenir les subventions nécessaires à cette réhabilitation.

La bibliothèque pour tous

Une équipe de bénévoles gère la bibliothèque municipale située place de la mairie. Enfants, adolescents et adultes sont les bienvenus. Les heures d'ouverture sont : le mardi et le mercredi de 16h30 à 18h45, le vendredi de 10h à 12h et de 16h30 à 18h45. Fermée pendant les vacances sauf en juillet.

Bientôt 16 ans ? Pense au recensement !

Entre le jour de tes 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit ton anniversaire, tu dois obligatoirement te rendre en mairie muni(e) de ta carte d'identité et du livret de famille afin d'être recensé(e). Si le délai est dépassé, il reste toutefois possible de régulariser la situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en procédant de la même manière.

Et pour tous en 2023 !

Le recensement de la population de la commune aura lieu du 19 janvier au 23 février 2023. Les agents recenseurs iront à la rencontre des habitants. Il sera également possible de le faire sur internet.

CIC Tour féminin International des Pyrénées

Le CIC Tour féminin International des Pyrénées, organisé par l'Association Française des Coureuses Cyclistes sous l'égide du club Lescar Vélo Sprint, est passé par Artiguelouve le vendredi 5 août. L'avenue du Château a été le départ de la première épreuve de la course, avec un contre la montre par équipe sur 26km jusqu'à Lacq. Ce sont 17 équipes qui ont pris le départ de cette étape avec un public venu nombreux pour cette première édition. L'après-midi, les participantes sont repassées par Artiguelouve le long de la route d'Aubertin et de l'avenue du général Ducournau en direction de Pau. Cette première édition a rassemblé 93 coureuses et le rendez-vous est déjà pris pour l'édition 2023 !



Entre 15 et 17 ans ? Inscris-toi au SNU !

Tu souhaites participer à la construction d'une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale? L'inscription à l'édition 2023 du Service national universel (SNU) pour les séjours de cohésion d'avril, juin et juillet est ouverte depuis le 19 octobre 2022.

Plus d'infos ici



Toujours plus pour le développement durable

La commune complète son positionnement pour un développement durable plus respectueux en broyant ses végétaux. Les services techniques auront donc bientôt la possibilité d'emprunter un broyeur thermique, mis à disposition par la Communauté d'Agglomération sur le secteur ouest. Le concept sera le suivant : broyat réalisé = pas de feu = recyclage bénéfique pour les plantations = moins d'arrosage car maintien d'un certain taux d'humidité = bénéfique pour tous et pour la terre.

Marché des producteurs du pays: retour gagnant !



Après deux ans d'absence, le Marché des producteurs du pays a fait son retour dans notre commune le 1^{er} juillet. Les producteurs locaux habitués de l'évènement ou présents pour la première fois ont pu faire découvrir leurs produits. 341 assiettes ont été vendues lors de cette édition 2022 qui a été largement plébiscitée par les habitants venus nombreux profiter de ce moment de convivialité au coeur du village.

L'eau chaude en veille cet hiver

Un arrêté publié au Journal Officiel du 27 septembre 2022 prévoit qu'afin de limiter les pics de consommation de mi-journée, Enedis et les fournisseurs d'électricité seront autorisés à suspendre le déclenchement automatique de la chauffe des ballons d'eau chaude de 12h à 14h. Cette désactivation quotidienne s'appliquera aux heures creuses comprises entre 11h et 15h30. Elle concernera uniquement les usagers équipés d'un compteur Linky ayant souscrit un contrat heures pleines/heures creuses pour une puissance inférieure ou égale à 36 kVA et bénéficiant d'un tarif d'heures creuses entre 12h et 14h.

Plus d'infos ici



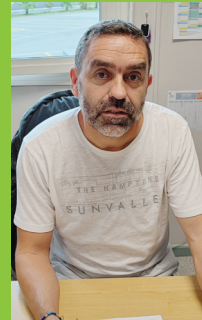
Bonne retraite Xavier...

M. Dumont a quitté le groupe scolaire en juillet dernier après 28 années de bons et loyaux services, dont 9 au poste de directeur. C'est avec émotion et entouré de collègues, parents d'élèves et anciens élèves qu'il a dignement fêté son départ.



... et bienvenue Mr Barbier

C'est donc M. Barbier qui lui succède à la direction de l'école. Arrivant de celle d'Arbus, où il était en poste depuis plus de 20 ans, il s'occupe également d'une des deux classes de CMI-CM2.



Une partie de la voie verte inaccessible

Le Conseil départemental a entrepris des travaux afin de conforter les piles du pont de la RD501 sur le gave au niveau du golf. Tout cheminement de piétons, randonneurs, cavaliers, cyclistes et autres est donc interdit sur la section de la voie verte matérialisée

par des barrières et une signalisation adaptée (entre le parking voie verte en contrebas du giratoire de Laroin et celui situé en contrebas du pont de la RD501). Cette réglementation, entrée en vigueur le 25 octobre, devrait se poursuivre jusqu'au 30 novembre.

Trottez assurés !

Si vous faites partie des utilisateurs de trottinettes électriques ou si vous envisagez d'en acquérir une, sachez que vous devez souscrire une assurance responsabilité civile pour couvrir les dommages que vous pourriez causer lors de vos déplacements. Une assurance personnelle peut également être utile pour les dommages dont vous pourriez être victime.

Vous pouvez aussi avoir intérêt à assurer votre trottinette, en fonction de sa valeur. Le conducteur d'une trottinette non assurée est passible d'une amende de 3750€.

Plus d'infos ici



Couper moins mais mieux !

Que ce soit pour les espaces verts en lotissements, les parcelles communales ou proches de bâtiments communaux, la hauteur de tonte sera relevée lors des prochains entretiens par les employés municipaux, l'objectif étant de favoriser une meilleure repousse et surtout une meilleure tenue dans le temps.



Halte au dépôt sauvage!

Un individu sans scrupules (et nous restons polis) a jeté des matériaux amiantés en bordure d'un chemin. Cette petite personne met en danger la population, les agents techniques en charge du ramassage, la faune et la flore sans compter les finances de la commune. Le dépôt des déchets amiantés pour les particuliers est gratuit en déchetterie. Il suffit tout simplement de les amener dans un sac étanche



à la déchetterie de Lescar située à moins de deux kilomètres. Bien évidemment il faut au préalable se protéger car c'est un produit extrêmement dangereux pour la santé. Nous allons à nouveau redoubler de vigilance et malheur à celui qui se fera prendre. A bon entendeur...

Portrait d'asso

L'APE

(Association de Parents d'Elèves)

L'APE est une association dont le but principal est d'organiser des manifestations et/ou évènements afin de récolter des fonds au profit de l'école. L'argent récolté, en complément du financement de la commune, permet aux enseignant(e)s de développer des projets pédagogiques artistiques, culturels ou sportifs, d'organiser des sorties à la journée ou des séjours, ou encore d'acheter du matériel pour les classes, la cour de récréation ou la salle de motricité.

L'APE fait aussi le lien entre les familles et l'école en présentant chaque année une liste de parents membres pour siéger au conseil d'école en tant que délégué(e)s élu(e)s. Au sein de cette instance regroupant les enseignant(es), le personnel de la mairie affecté à l'école, à la cantine et à la garderie, les élu(e)s de la commune dont le Maire, les représentant(e)s de l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'École), l'APE joue le rôle de porte-parole des familles pour exprimer leurs souhaits, ressentis ou inquiétudes, pour faire des propositions ou échanger

sur un sujet particulier, toujours dans l'intérêt collectif des enfants.

Enfin, l'APE c'est avant tout un esprit convivial, basé sur l'envie de faire plaisir aux enfants. C'est aussi permettre aux parents de se rencontrer, et se retrouver autour de moments festifs dans le village. Quelques exemples d'actions réalisées les années passées (hors période covid) :

- Photos de classe et photos individuelles / fratries
- Spectacle de Noël
- Vide-grenier
- Tombola
- Boum
- Fête de l'école

- Participation à l'organisation de la rando «La Printanière». Parents, rejoignez-nous ! Que ce soit pour vous investir pleinement ou pour donner un coup de pouce ponctuellement, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

L'AG a eu lieu le 22 septembre 2022, à cette occasion le nouveau bureau a été élu, nous avons également accueilli des nouveaux membres, les manifestations de l'année ont été définies et aussi de nouveaux projets !



La traditionnelle boum des vacances de Toussaint.



Le grand pique-nique de fin d'année en 2021.



Les Olympiades organisées en fin d'année 2022.



Le bureau 2022/2023 :

Présidente : Laura Domingos

Vice-présidente : Claire Ondet

Secrétaire : Esther Domingos

Secrétaire adjointe : Gaëlle Le Scel

Trésorière : Elsa Chevalley

Trésorière adjointe : Sonia Olagaray

Renseignements :

06 37 88 81 42 / 06 45 56 50 80

ape.artiguelouve@gmail.com

Suivez notre actu  APE Artiguelouve

Le saviez-vous ?

Info sportive :

Julien Hoeksema

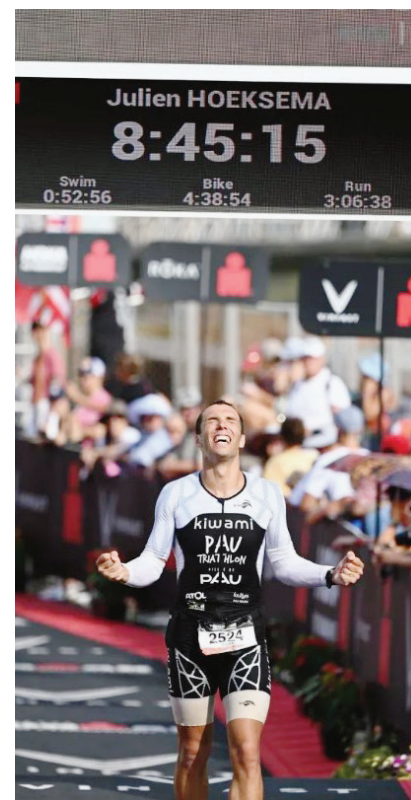
Médaillé de bronze
à l'Ironman d'Hawaï

3,8 km à la nage, 180km à vélo
et 42 km en course à pied.

C'est le pari fou que s'était fixé
Julien Hoeksema en participant
au célèbre triathlon Ironman
à Hawaï (États-Unis)
au début du mois d'octobre.

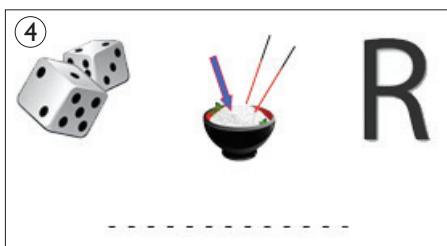
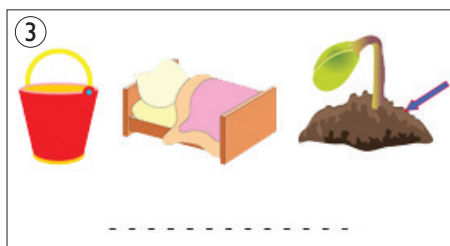
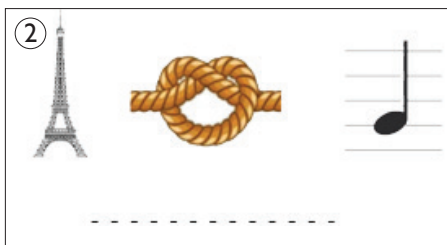
Il a brillamment bouclé
cette course en 8h45,
lui octroyant une 3^e place
et une médaille de bronze.

Bravo Julien !



Le coin des petits

Rébus



Réponses : 1) Rhubarbe 2) Tournesol 3) Solitaire 4) Derrère

Histoires drôles

Un petit serpent demande
à sa mère :

- Maman, est-ce que je suis venimeux ?
- Non, pourquoi chéri ?
- Ouf ! Parce que je me suis mordu
la langue.

Toto est à l'école. La maîtresse lui
demande de lui réciter le verbe
marcher à tous les temps. Il répond :
je marche sous la pluie, je marche
sous la grêle, je marche au soleil, ...

- Mon chien a disparu, dit M^{me} Dupont
à sa voisine.
- Passez donc une annonce,
lui répond-elle.
- Ça ne sert à rien, il ne sait pas lire!

État civil



NAISSANCES

- Augustin, Victor, Bertrand DE LOOS..... 19/05/2022
- Valentine, Lola, Pauline VOISIN 25/05/2022
- Chloé, Maya LANDELLE..... 31/05/2022
- Manël, Saliha, Monique NABARLATS..... 28/06/2022

- Juliette, Nathalie, Marie BERGES 12/08/2022
- Louka SUPERVIELLE..... 07/09/2022
- Judith POUZACQ..... 07/10/2022



PACS

- Johanna LABOURDETTE
et Daniel GAMEIRO LOPES 20/05/2022
- Ophélie BOURDELOUX
et Guillaume CUSTODIO 24/05/2022
- Nadège SICARD
et Christophe LEMERCIER 24/05/2022
- Angélique BORIES
et Pierre DUVIAU 16/06/2022

- Cléa ROCHE et Tommy DOUCET..... 25/07/2022
- Héloïse BETTER
et Raphaël BORDENAVE 09/08/2022
- Marie MONFRAY
et Nathan VAUGARNY 30/08/2022
- Lucile BAGES et Julien PERE 07/10/2022
- Adeline SOULA
et Loïc GENEAU DE LAMALIERE..... 25/10/2022



MARIAGES

- Mélanie ABRANTES
et Thibault Benoit Paul BORDEDEBAT..... 18/06/2022
- Delphine BATAILLÈS-CASAJOUS
et Pascal LEUGÉ 30/07/2022
- Sabrina CAUSSOU
et Jonathan MARECHAL 06/08/2022

- Audrey COSTADOAT
et Arnaud MAYSONNAVE..... 10/09/2022
- Jade PASCOU
et Nicolas GOMEZ 24/06/2022 à Artix (64)
- Sophie DAUGÉ
et Christophe, Albert PECAUT 25/06/2022 à Auterrive (64)



DÉCÈS

- Régine LOUMEDE
veuve LAMARQUE 07/06/2022 (96 ans)
- Elisabeth Maria BRAGER..... 10/07/2022 (56 ans)
- Latifou BELLOW 11/09/2022 (34 ans)
- Dominique STENNELER..... 15/09/2022 (70 ans)
- Charles GREGOIRE 16/09/2022 (91 ans)

- Marie, Thérèse CASTAING
épouse COUMES 27/09/2022 (82 ans)
- Nicole COIG née MENDES..... septembre 2022 (65 ans)
- Marie, Joséphine DUNY
veuve LAPLACE..... 02/10/2022 (103 ans)
- Jean, René, Paul MULAS..... 18/10/2022 (89 ans)

À vos agendas

- 3 et 4 décembre Marché de Noël
et inauguration
du Hall des sports
- 10 décembre Repas des aînés
- 13 janvier Voeux du Maire
- Mars Randonnée La Printanière
organisation inter-associative
- 1^{er} Mai Vide-greniers
organisé par l'APE
- 18 mai Tournoi de l'école de foot
organisé par le FC3A

Retrouvez toutes les infos
sur www.artiguelouve.fr

et sur

 **Mairie d'Artiguelouve**

À bientôt !